



COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE LA BRUYÈRE

Séance plénière du 07/05/2013

Compte-rendu

Présents

CLDR (27) : Robert Cappe (président), Guillaume André, Jan Billekens, Laurent Botilde, Thierry Chapelle, Bernard Charue, Grégory Charlot, Dario Cirillo, Rosaria Cocina, Gaëlle de Fays, Viviane De Villenfagne, Monique Fraiture, Sarah Geens, Françoise Geron, Claudine Lafaille, Roland Lecocq, Lucien Libert, Marie Loix, Gérard Marc, Arthur Melon, Jacqueline Niessen, Thomas Piette, Jean Severin, Pascale Stoffen, Philippe Soutmans, Patrick Vanackere, Christine Verstraete.

Administration communale : Marie-Aude Goffin.

Bureau d'étude Aménagement : Jean Guillaume Demailly.

Fondation Rurale de Wallonie (animation et secrétariat) : Jocelyne Van Lierde, Dimitri Phukan et Michaël Pluijgers.

Excusés (9) : Bernard Allard, Gabrielle Dechamps, André Dury, Vincent Marchal, Jean Rondia, Benoît Hautfenne, Marianne Streel, Jean-Marc Toussaint, Alexis Wautot

Point à l'ordre du jour

1. Approbation des comptes-rendus des réunions de la CLDR des 14 mars et 22 avril 2013
2. Approbation du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)
3. Présentation de la proposition de la stratégie de développement
4. Programmation des groupes de travail
5. Invitation à la visite de la commune de Fernelmont
6. Divers

Le Président accueille les participants.

- 1. Approbation des comptes-rendus des réunions de la CLDR du 14/03/2013 et 22/04/2013**

Les 2 comptes-rendus sont approuvés moyennant la rectification dans celui du 22/04, au point 4-Agenda : la date de la réunion de la CLDR est bien le 7/05 (et non pas le 4/05). Et au point « divers », la signature de la charte qui fait référence au plan de cohésion sociale est reportée à une date ultérieure.

2. Approbation du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)

Deux questions d'éclaircissement :

- La CLDR est présidée par le Bourgmestre ou son suppléant qui sera désigné en fonction des disponibilités
- Le représentant de la DGO3 est Mr Xavier Dubois qui est invité aux séances de la CLDR et reçoit les comptes-rendus.

Le ROI est approuvé par la CLDR et devra être approuvé par le Conseil communal avant l'envoi au Ministre de la Ruralité et à l'Administration du développement rural.

3. Proposition de stratégie de développement : enjeux et objectifs

Le bureau d'étude, chargé d'élaborer le PCDR, a élaboré une ébauche de stratégie de développement sur base du diagnostic du territoire communal. Cette ébauche est constituée des défis et d'objectifs à atteindre dans les 10-15 ans à venir pour La Bruyère. Les projets concrets permettront d'atteindre ces objectifs et de réaliser ces défis.

Lors de la présentation de cette ébauche sous forme d'enjeux et d'objectifs, la FRW a repris des éléments issus des consultations de la population qui viennent soit questionner le diagnostic soit le renforcer ou l'infirmier.

Les membres de la CLDR sont invités à commenter les défis et objectifs proposés. Ces derniers figurent sur des panneaux répartis dans la salle. Les membres disposent de post-it sur lesquels ils peuvent écrire leurs remarques et suggestions et les coller sur les panneaux.

Au terme de l'exercice, les panneaux sont présentés et commentés en séance plénière. Pour une mise en commun.

	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ENJEU 1	REMARQUES DE LA CLDR
Défi	« <i>Pour 2025, comment assurer un développement économique en phase avec le caractère rural ?</i> »	<ul style="list-style-type: none"> - Faut-il maintenir le caractère rural partout sur la commune ? Mettre en place des partenariats avec le parc Ecolys. Comme soutien à l'emploi, organiser la mobilité vers les zonings. - Encourager les initiatives privées existantes (comme les ventes de produits à la ferme) et qui correspondent aux enjeux et objectifs. Les valoriser en les faisant connaître.

Objectifs de développement	<p><i>Valoriser les richesses communales pour un développement économique bien enraciné.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un marché mensuel dans le parc de La Bruyère avec des produits régionaux naturels, durant une soirée (un vendredi en période estivale) avec un lien vers le culturel (carnaval, patro) et définir un thème du marché. - Comment mettre en relation les producteurs et les habitants sans pour autant nuire aux magasins de proximité ? Mettre en place un GAC (groupes d'achat en commun) versus primeurs (fruits et légumes) pour faire consommer local (notamment via La Petite Campagne) ; - Relevé de tous les métiers et les indépendants sur la commune pour informer et essayer de réduire les déplacements. - Dynamiser et mieux faire connaître le SEL (système d'échange local). - Rôle de l'administration communale dans le dynamisme économique du centre de Rhisnes.
	<p><i>Garantir la pérennité des activités économiques existantes et attirer de nouvelles activités économiques.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte ce qui existe aux alentours (parc Ecolys). - Quid d'une formation professionnelle ? - Les activités doivent rester adaptées au caractère rural. - Activités liées aux nouvelles technologies. - Quel est le potentiel industriel de la Commune ? Quelles infrastructures existantes ? Perspectives ? Au plan de secteur, il n'y a que les carrières qui sont en zone industrielle.

	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT ENJEU 2	REMARQUES DE LA CLDR
Défi	« Pour 2025, comment préserver l'équilibre entre le cadre de vie rural de la commune et son dynamisme territorial ? »	<ul style="list-style-type: none"> - Importance que le terme 'environnement ' apparaisse dès la formulation de l'enjeu afin que cette thématique soit bien présente dans les réflexions. - Aménagement : colonne vertébrale entre les 7 villages ou thème central (châteaux, fermes) ? - Les agriculteurs sont importants pour la commune. Les modes de vie changent... Comment combiner les 2 ? - Indépendance énergétique ?
Objectifs de développement	Gérer et améliorer la qualité paysagère et environnementale du territoire.	<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que la qualité paysagère ? cf les éoliennes ? Qu'est-ce que la qualité environnementale ? - Préserver et favoriser la biodiversité : flore « sauvage » indigène dans les espaces publics, dans les ronds points, à travers des nichoirs. - Pratiquer le fauchage tardif et la plantation de prairies fleuries le long des routes de campagne (aspect champêtre et pas trop d'entretien). - Il suffirait de peu de choses pour améliorer la qualité paysagère ... mais beaucoup n'ose s'y risquer.
	Assurer un cadre de vie agréable, sécurisé, dynamique pour chaque village.	<ul style="list-style-type: none"> - Autoriser les constructions d'immeubles à appartements destinés à des personnes âgées. Mixité de fonctions habitat/non résidentiel. - Mettre en place dans les centres de village des points de rencontre, des plaines de jeux. - Difficulté d'accès au logement pour les jeunes. Quelles solutions possibles ?
	Garantir la cohérence de tout le territoire communal.	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en valeur du patrimoine bâti rural. - Le patrimoine est oublié ou il est peu valorisé.

	MOBILITE ENJEU 3	REMARQUES DE LA CLDR
Défi	«Pour 2025, comment faire pour que chacun se déplace en sécurité et efficacement dans l'entité et depuis/vers l'extérieur de l'entité ?»	<ul style="list-style-type: none"> - Se déplacer en sécurité dans SON village ? - Proposer un plan communal de mobilité. - Aider les enfants à traverser aux carrefours, près des écoles afin qu'ils se déplacent à pied, cela peut être fait par des personnes âgées. - Plan global de parcage et de trottoirs. - Taxis internes : système de transport DANS la commune ou vers l'extérieur. - Sensibiliser, éduquer les enfants : la rue n'est pas nécessairement un espace de jeux.
	Assurer des déplacements modes doux/TEC sécurisés, agréables et utiles.	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer des sentiers existants voire futurs par rapport à la voiture et aux enfants se rendant à l'école.
Objectifs de développement	Assurer des déplacements aisés entre les villages et les pôles attractifs.	<ul style="list-style-type: none"> - A quand un rond point à l'entrée de Meux ? - Faciliter les accès aux gares et dans les centres via des modes doux (objectifs 1 et 2 liés), manque de trottoirs, passages pour piétons. - Faire un inventaire de l'existant, analyser et déterminer des actions à développer. - Plus de services pour le déplacement vers la ville ou autres villages. - Quelle cohérence de mobilité pour passer d'un village à un autre ? proposer le vélo, le cheval ? - Mise à disposition d'un petit bus local pour les personnes peu ou pas motorisées, genre proxibus. Quel coût ?
	Limiter au maximum les nuisances de la voiture.	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser plus de zones protégées pour les enfants pendant les vacances. Ecouter les plaintes des riverains à ce propos. - Panneaux aux entrées de village. - Nuisances des voitures mais aussi des avions (Temploux) et des ULM. - Réduire dans certaines rues le trafic ou du moins le ralentir. - Limiter la vitesse et protéger les usagers faibles. - Ce qui pose problème ce n'est pas la nuisance de la voiture mais bien l'usage que l'on en fait ainsi que d'autres moyens de

		<p>communication.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remettre en vigueur la zone piétonne aux abords des écoles.
	DYNAMISME SOCIO-CULTUREL ENJEU 4	REMARQUES DE LA CLDR
Défi	<i>«Pour 2025, comment renforcer le plaisir de vivre ensemble de tous les habitants de La Bruyère ? »</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire en sorte que la communication mise en place touche mieux le public : âgé ou moins âgé. Que les actions prévues ou les décisions prises soient communiquées. - Intergénérationnel : plains de jeux, maisons de jeunes, et les aînés ? Un lieu où toutes les générations pourraient se retrouver ? - Valoriser le potentiel communal : sentier dans le parc pour promenades en famille, jogging.
Objectifs de développement	<i>Améliorer les services aux personnes âgées pour que chacun puisse rester chez soi le plus longtemps possible.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les logements mixtes : personnes jeunes et âgées. - Importance des relations de voisinage. - Intégration personnes âgées, enfants et parents via une aide des seniors pour la mobilité des enfants. - Aides mais à des prix démocratiques. - Intégrer les seniors dans les associations et pourquoi pas dans les crèches.
	<i>Améliorer les services rendus par la commune, notamment via le programme d'actions du CPAS et le plan de cohésion sociale.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le service à la population : permanences plus tôt le matin et pour plus tard le soir. - Répondre aux messages des habitants postés sur le site Web, gain de temps. - Bulletin communal = communication ? - A quand du logement social et de la mixité sociale : un revenu modeste ne permet pas d'être logé. - Quid de la jeunesse, extra scolaire, social ? - Favoriser le prêt de matériel. - Réaliser des potagers collectifs : lien entre social et environnement. Un tel projet a déjà été mené sur La Bruyère mais l'expérience fait dire qu'il n'était pas très concluant
	<i>Offrir encore plus de services culturels et artistiques de qualité, notamment en valorisant le potentiel communal.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Hall omnisports, multifonctionnel : sports indoor, spectacles, concert. - Création d'une académie : Eghezée et Gembloux sont saturées et limitent l'accès. - Important de soutenir l'enseignement

		<p>musical qui repose actuellement sur des initiatives ponctuelles scolaires sans trop de continuité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer un suivi une fois le projet mis en place. Un participant fait remarquer qu'il n'y a pas de plan disponible du circuit vélo BEP ; il est téléchargeable d'un GPS. - Lien entre tourisme et environnement : l'un a tendance à détruire l'autre ... - Accentuer les activités culturelles pour les enfants dans les villages : musique, théâtre,...
--	--	--

Questions de la CLDR :

- ***Les thèmes à approfondir sont-ils définitifs ? Existe-t-il une possibilité d'élargir ?***

A ce stade de la réflexion, il est toujours possible d'envisager un 5^e enjeu voire un 6^e enjeu pour le territoire de La Bruyère mais il faut qu'il(s) soit(ent) étayé(s) par les atouts, les faiblesses, les menaces et les opportunités du territoire qui font l'objet du diagnostic. L'enjeu doit être d'une certaine importance pour le développement de la commune.

Dans le même ordre d'idées, il est proposé de réfléchir à l'alimentation durable et à la santé dans les écoles, les crèches, lors d'événements de la commune et de suggérer à l'administration communale d'utiliser du papier recyclé pour les courriers. Ces propositions seront à intégrer à la stratégie de développement.

- ***Ne faudrait-il pas faire davantage de lien avec les communes proches comme Namur, Gembloux, Eghezée ? (cfr diagnostic : pays de Gembloux)***

Certainement, ce sera aux groupes de travail et à la CLDR de réfléchir en tenant compte également de La Bruyère dans son environnement, de manière transcommunale.

4. Agenda des prochaines rencontres :

- **Programmation des 2 groupes de travail :** (mémo distribué)
 GT 1 : Développement économique les 21/05 et 03/06 :
 GT 2 : Aménagement du territoire et cadre de vie les 22/05 et 05/06 :
- **Visite de la commune de Fernelmont :** 25/05 (invitation distribuée)
- **Réunion de la CLDR :** 19/06
- **Septembre/octobre** (dates à définir): *Groupes de travail 3 et 4 (ouverts à tous)*

5. Divers

- Le centre culturel d'Eghezée organise du 10 au 12/05, un festival des arts plastiques sur le thème de « Eau/Mémoires » dans le cadre de « Longchamps, village d'artistes ».

Le Président clôt la séance et remercie les personnes présentes pour leur participation.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Jocelyne Van Lierde, Dimitri Phukan et Michaël Pluijgers